

# LE MESSAGE SYNDICAL

ORGANE DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS CHRETIENS DE L'UNION REGIONALE DE L'OUEST (C. F. T. C.)

LOIRE - INFÉRIEURE - MAINE-ET-LOIRE - VENDÉE - VIENNE - DEUX - SÈVRES



Téléphone 120.71 - NANTES

ADMINISTRATION ET REDACTION : 6, rue de Bel-Air - NANTES

ABONNEMENT ANNUEL

COMPTES

Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens

6, Rue de Bel-Air - NANTES



## Pour le Syndicalisme Chrétien

Dans la belle allocution qu'il adressait, il y a quelques temps, aux congressistes des Syndicats chrétiens des « Capucines » (C. F. T. C.), S. Em. le cardinal Verdier a redit l'extrême importance du syndicalisme chrétien, pour la sauvegarde ou la reconquête de l'âme populaire contre le matérialisme envahissant. L'Archevêque de Paris daignait montrer la valeur apostolique de ce mouvement professionnel, qui établit, en effet, que le catholicisme social n'est pas seulement une lumineuse doctrine, mais un ensemble de réalisations vivantes, adaptées aux besoins de notre temps.

Avec la double autorité qui s'attache à sa haute fonction et à sa maîtrise reconnue en sociologie, le Cardinal a insisté sur un des aspects du syndicalisme chrétien : l'effort qu'il déploie et les résultats qu'il obtient dans la préparation d'équipes ouvrières. Nul doute qu'il y ait là un travail caractéristique et qui remonte aux débuts même de l'organisation.

Une enquête récente faisait ressortir qu'il existait dans le cadre de la C. F. T. C., à côté de 720 cours techniques réunissant 6.400 élèves, environ 250 commissions d'études sociales fonctionnant pour un ou plusieurs syndicats. Dans les constatations, les commentaires, les échanges de vues, c'est ainsi que « les militants » s'attachent à mieux pénétrer leur doctrine et à en préparer de nouvelles applications. S. Em. le cardinal Verdier a bien voulu souligner que le syndicat professionnel d'esprit chrétien, utilisant en même temps les dévouements pour des tâches réelles, était un incomparable école dont il fallait souhaiter que les jeunes travailleurs puissent recevoir très tôt et très complètement l'influence.

Rappelons qu'au degré supérieur, deux centres d'enseignement normal, établis depuis quelques années à Lyon et Lille, ainsi qu'une « session confédérale » fonctionnant, depuis 1912, à Paris ou aux environs, offrent aux futurs dirigeants syndicalistes les éléments d'une formation plus précise et plus étendue. Ajoutons encore que, fidèle à l'esprit de collaboration qui est le sien dans tous les domaines, le syndicalisme chrétien, dès d'origine, a sollicité les divers courants qui lui ont semblé utiles pour cette œuvre d'ascension individuelle et collective. En premier lieu, il a pris contact avec les foyers d'éducation populaire : patronages, confréries, cercles d'études, auxquels incombe plus spécialement la mission d'éclairer les consciences, de forger les volontés, de tremper les caractères. Il a recouru volontiers à la science des professeurs de Facultés catholiques ou des animateurs de secrétariats sociaux.

On sait que la lettre de la Sacré Congrégation du Concile à S. G. Mgr Liénart, évêque de Lille, exhortait les dirigeants des syndicats chrétiens à redoubler de zèle dans l'utilisation des moyens d'éducation « que loyalement ils mettent déjà en œuvre : secrétariats, semaines syndicales, cercles d'études, réunions de propagandistes, semaines d'exercices spirituels... »

Les syndicats chrétiens, par ailleurs, ont une activité multiple, qui va des services d'entraide pratique jusqu'à la représentation des grands intérêts économiques, en passant par la défense des droits méconnus et par l'organisation pacifique des métiers. Or, pour faire face à tant de besoins variés, les groupements syndicaux n'ont d'autres ressources que les cotisations modestes des adhérents, avec lesquelles ils parviennent, non sans prodiges d'économie, à équilibrer leur budget ordinaire. Ils sont bien démunis, toutefois, quand il s'agit d'exercer une propagande intense à travers le pays ou de fonder une véritable « université populaire ».

Venu tard dans un monde hostile, la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, fondée seu-

lement en 1919, se suffit quant aux exigences de la vie quotidienne ; elle a besoin d'appui pour la grande entreprise de rayonnement et de conquête à laquelle elle se croit vouée. Deux fois déjà, elle a ainsi fait appel à la sympathie des milieux catholiques français ; en 1926 plusieurs journaux catholiques et leurs lecteurs lui ont accordé une aide qui ne sera jamais oubliée. Quelques chiffres résumeront d'ailleurs, les progrès réalisés : le nombre des syndicats affiliés passait de 350, en 1919 à 559, en 1926, et à 708 en 1930 ; il existe présentement 11 fédérations nationales de métiers, au lieu de 5 en 1920, et 21 unions régionales au lieu de 10 ; ces groupements qui éditaient, en 1919, 12 journaux ou bulletins, en publient maintenant une trentaine. 467 dirigeants de syndicats chrétiens remplissent des fonctions dans divers conseils ou comités officiels ; le nombre des conseillers prud'hommes est passé, en quelques années, de 67 à 140.

Une troisième fois, donc, la C. F. T. C. demande à ses amis des ressources pour la propagande et la formation : « de l'argent donné généreusement, sans conditions ». Les premières listes de réponses à cet appel portent les noms de nombreux Cardinaux, Archevêques, Evêques ; elles mentionnent la souscription de plusieurs grandes sociétés religieuses : Frères des Ecoles chrétiennes, Filles de la Charité, Pères du Saint-Esprit, celle des quatre Provinces de la Compagnie de Jésus, en France, des trois Provinciaux de Saint-Dominique ; y figurent aussi de nombreux groupements : la Fédération nationale catholique, les Semaines sociales, d'Action Populaire, l'Association catholique de la Jeunesse française ; les Jeunesses ouvrières chrétiennes, l'Ecole normale sociale, les Volontaires du Pape, les Bernadettes, l'Union féminine civique et sociale, l'Action libérale populaire ; les journaux : la Vie Catholique, L'Ouest-Eclair, La Croix, etc...

Dans une lettre pastorale appelée à un légitime retentissement, S. G. Mgr Ruch a fait une magistrale synthèse de la Doctrine sociale de l'Eglise. Après avoir montré la nécessité des syndicats chrétiens, le Prélat ajoute :

L'avance des adversaires de la religion, de la société civile et des deux classes, ouvrière et patronale, est considérable. Aucun instant n'est à perdre et nulle faute ne devrait plus être commise. Que tous les catholiques prennent conscience de leur devoir. Qu'aucun ne s'oppose à l'établissement d'associations professionnelles légitimes. Que ceux qui le peuvent s'emploient de leur mieux à les multiplier, à augmenter le nombre de leurs membres, la somme de leurs ressources et de leurs moyens d'action !

Cette noble adjuration de l'Evêque de Strasbourg rejoint et renforce singulièrement l'appel que la C. F. T. C. adresse à tous ses amis.

Gaston TESSIER.

Déjà plusieurs de nos lecteurs, en réponse à l'appel personnel que nous leur avons récemment adressé, nous ont fait parvenir leur obole pour la Caisse de Propagande de la C. F. T. C., et nous les en remercions bien vivement.

Nous prions les nouveaux souscripteurs qui seront, nous l'espérons nombreux encore, de bien vouloir adresser le montant de leur souscription au Comptable, Chèques Postaux 208-73, Union Nantaise Syndicats Travailleurs Chrétiens, 6, rue de Bel-Air, Nantes.

Merci cordialement d'avance.

## L'Hommage du Bureau International du Travail à l'Encyclique "Rerum Novarum"

Un haut fonctionnaire de l'organisation genevoise, M. Thomas Cortis, délégué par M. Albert Thomas, a participé officiellement, avec le R. P. Arnou, à la commémoration romaine de l'Encyclique Rerum Novarum, et, au cours de la séance de la Chancellerie apostolique, a joint sa voix au concert admiratif et reconnaissant de toutes les nations.

J'ai le grand honneur, dit-il, de représenter à cette cérémonie le directeur du Bureau International du Travail, qui a estimé qu'il devait s'associer à l'hommage que les associations catholiques sociales du monde entier rendent au Pape Léon XIII et à l'Encyclique Rerum Novarum.

Chargée par la confiance des peuples, au lendemain de la catastrophe mondiale, d'établir, dans un but « de paix et d'harmonie universelle », « un régime de travail véritablement humain », l'organisation internationale du travail a entrepris cette tâche immense avec une ardeur pleine d'assurance. C'est qu'elle était consciente de n'être point une génération spontanée, l'explosion d'un enthousiasme subit, mais l'aboutissement d'initiatives déjà anciennes, d'une action étroite et active de toutes les bonnes volontés ainsi que de toutes les forces d'idéal. La semence était jetée dans une terre féconde, soigneusement préparée depuis des années par tous les ouvriers tenaces de la justice sociale, entre autres par ceux qui se réclament de l'Encyclique Rerum Novarum. Et lorsque notre Chartre déclare solennellement que « le travail ne doit pas être considéré simplement comme un marchandage », qu'il faut « permettre aux jeunes travailleurs leur développement physique et intellectuel », « donner aux ouvriers un salaire assurant un niveau de vie convenable » et la liberté d'association syndicale, comment les catholiques n'aimeraient-ils point reconnaître et souligner dans le document pontifical de 1891 des principes et même des formules qui s'inspirent des mêmes aspirations générales sur la dignité de l'homme, sur les droits imprescriptibles de l'enfant, de la femme et du travailleur à une part équitable de tous les biens qu'ils procurent à la société », sur la légitimité des associations professionnelles et sur la nécessité de l'intervention de l'Etat ?

Fait remarquable : très vite, Léon XIII s'apercevait qu'une protection ouvrière vraiment efficace dépassait le cadre de la législation de chaque pays et qu'elle exigeait une action internationale. Aux premiers essais, au Congrès de l'Association internationale pour la Protection légale des travailleurs, le Souverain Pontife envoyait un délégué officiel et sa cotisation. En 1904, le Cardinal Merry del Val exprimait à la conférence de Bâle la grande satisfaction du Pape Pie X, au sujet du tout récent traité de travail entre la France et l'Italie, et, selon l'Encyclique Rerum Novarum, son vif désir « qu'on en fasse encore beaucoup d'autres entre les divers pays pour le plus grand bien réel et durable de la classe ouvrière ».

Le souhait de Pie X a été exaucé. L'œuvre de Bâle a été reprise, reconstruite sur les bases plus larges, plus consistantes de l'organisation internationale du travail et du système des conventions internationales ; les réunions épisodiques de représentants diplomatiques se sont transformées en une institution permanente où s'unissent les délégués de cinquante gouvernements, les délégués des Syndicats patronaux et ouvriers. Dans ces assises de l'humanité du travail, tenues « pour mettre un terme à l'injustice, à la misère, aux privations », nous entendons des syndicalistes, des hommes politiques, des ministres du Travail, invoquer l'Encyclique Rerum Novarum et sous l'inspiration active de ses principes, nous apporter leur collaboration convaincue. Ainsi, la force morale de l'Eglise catholique et son esprit de conciliation peuvent-ils aider puissamment à l'œuvre de la justice et de la concorde internationale.

Le Pape Léon XIII s'adressait aux catholiques du monde entier, il dénonçait toutes les misères innombrables des travailleurs de tous pays, de toutes couleurs, de tout régime de travail libre ou forcé. La réponse à l'appel ému de 1891, c'est l'imposante assemblée d'aujourd'hui, où sous le signe de l'universalité humaine se pressent les représentants des organisations sociales et syndicales de tous les continents, où s'unissent en un élan résolu ces énergies morales et ces volontés tenaces d'idéal que réclament impérieusement les initiatives de justice et de paix entre les hommes.



LÉON XIII, Le « Pape des Ouvriers » (Photo prise en 1892)

## Deux "Chrétiens rouges" à l'honneur

UN EMOUVANT DISCOURS DE JULES ZIRNHELD PRESIDENT DE LA C. F. T. C.

Les syndicalistes chrétiens du Nord ont été dans l'allégresse, le 20 septembre dernier, en compagnie de tous leurs amis, prêtres et laïcs, les deux nouveaux Chevaliers de Saint-Grégoire-le-Grand, Charlemagne Broutin et Edouard Leriche.

Nous sommes heureux de pouvoir publier ici le magnifique discours que le Président de la C. F. T. C., Jules Zirnheld, prononça au cours de cette fête, avant de remettre lui-même au Secrétaire Général des Syndicats Chrétiens du Nord la Croix de Chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

Puisse-tous ceux qui voient dans le Syndicalisme Chrétien, surtout après le grave conflit que l'on vient de suivre dans le Nord, un CHRISTIANISME ROUGE, méditer les paroles de notre chef à nous, et écouter ensuite à leur tour, notre chef commun à tous, le digne successeur de Léon XIII, le Souverain Pontife Pie XI, dans son Encyclique Quadragesimo Anno.

La C. F. T. C., vous le savez, n'est pas une Association d'admiration mutuelle, dans laquelle on se passe l'un à l'autre le tabouret pour se hausser ou forcer son talent, mais elle est une association dans laquelle on sait reconnaître le mérite et lui rendre justice et je viens aujourd'hui, mon cher Charlemagne Broutin, au nom de tous vos amis de la C. F. T. C., vous rendre la justice qui vous est due et vous témoigner notre admiration commune pour l'inlassable dévouement que vous avez montré à notre cause. Aussi loin que mes souvenirs me rappellent, je me rappelle un syndicaliste bouillant, qui donnait peut-être quelque fil à retordre à certains et qui bousculait nos conceptions tran-

quilles de syndicaliste employé. Ah ! vous avez bousculé ici, dans le Nord, bien d'autres choses que celles-là et tout le monde vous en félicite.

Puis, au moment où la C. F. T. C. s'est fondée, elle a eu le bonheur à ses réunions, à ses congrès, de posséder deux éloquentes : l'éloquence blonde de Maurice Guérin au flamboyant éclatant ; l'éloquence brune, très brune de Broutin, toute de précision, de netteté. Ah ! vous avez été un diable d'homme Charlemagne Broutin ! Vous saviez à merveille ne pas vous arrêter au demi-explications, avec vous il fallait tout dire et vous étiez un peu comme saint Thomas — qui, après tout, n'a pas été plus mauvais apôtre que les autres, — il fallait, avec vous, mettre la main sur toutes les preuves, le doigt sur toutes les plaies.

Une fois que vous aviez bien discuté et bien disputé, une fois que, pour les autres peut-être plus que pour vous-même, vous aviez bien fait préciser toutes les raisons de croire, quel croyant vous étiez ! avec quelle foi vous vous donniez ! Quel disciple vous étiez ! Comme vous exécutiez les décisions prises : avec une discipline magnifique vous suiviez la règle !

Avec vous, il fallait mettre les points sur les i, savoir ce que l'on voulait. Lorsqu'on avait débrouillé le problème, alors quel merveilleux réalisateur on trouvait en vous. Votre action n'était-elle pas de pure consécration la belle fête du XI<sup>e</sup> Anniversaire de l'Union Régionale du Nord ! (Lire la suite en deuxième page.)

## ECRASONS L'INFAME

Ecrasons l'Infâme !...

C'est Voltaire qui jeta ce cri impie, L'infâme, c'était le Christ, c'était l'Eglise, c'était la religion, c'étaient les prêtres, etc...

Voltaire n'est pas mort. Regardez : voici, citée et soulignée par Le Travailleur de l'Ouest, cette petite phrase inique, que l'on voit parfois aussi griffonnée sur les murs, à la craie ou au charbon :

## La religion, c'est l'opium du peuple !

Voilà ce que la plupart des ouvriers de la Loire-Inférieure lisent dans leur journal syndicaliste, le seul journal syndicaliste qu'ils peuvent souvent avoir en mains, parce qu'il n'y a que deux journaux syndicalistes populaires dans notre région, celui-là et... le nôtre, Le Messenger Syndical, et que le nôtre ne peut pas arriver à se diffuser autant qu'il faudrait, faute de ressources.

S'étonnera-t-on encore de l'apostasie de nos masses ouvrières, quand on saura que l'infâme journal cité plus haut, lu et recherché peut-être par les ouvriers, parce que journal syndicaliste et par conséquent défenseur présumé de leurs intérêts, est en même temps le journal du parti socialiste et de la Libre-Pensée de notre région ?

Et voilà maintenant ce journal à six pages. Et peut-être est-il à la veille de devenir quotidien.

Ecoutons-le annoncer sa parution sur 6 pages :

Pourquoi un TRAVAILLEUR DE L'OUEST à six pages ? Parce qu'il est indispensable de réunir dans un même journal toute la représentation hebdomadaire de l'action des organisations ouvrières du département...

... (II) a pu, à travers les victoires et les échecs, représenter vraiment et défendre effectivement les aspirations de ceux qu'il soutient : LES OUVRIERS.

... Il a ouvert ses feuilles aux prolétaires manuels, comme aux prolétaires intellectuels, poursuivant un but d'émancipation.

... (II est le) seul journal vraiment indépendant qui défend la classe ouvrière.

Il s'occupera de tout ce qui peut intéresser et attirer à lui l'ouvrier, l'employé, en un mot celui qui vit du produit de son travail le travailleur.

Aussi s'occupera-t-il des sports tout particulièrement. Lisons encore :

Une chronique sportive développée ! Pourquoi, direz-vous ? Tout simplement parce que notre devoir à nous, socialistes, est de ne rien négliger. Toutes les branches de l'activité humaine se doivent d'être pénétrées de socialisme, et c'est pourquoi toutes les manifestations sportives seront suivies par nous, à seule fin que nous puissions sans cesse apporter nos critiques, nos suggestions ou nos conseils.

(T. O., Fév. 1930.)

Il organisera promenades, excursions, et ne se fera pas faute de dauber sur les distractions, et même sur les cérémonies religieuses des voisins. Pourtant la C. G. T. est neutre, par principe!!!

... Nous avons le respect de la conscience des autres ; nous ne sommes pas anti-religieux !...

(T. O. 14-3-31.)

Paroles ! En fait, la C. G. T. est socialisante, pour ne pas dire socialiste, et le journal — si l'on peut appeler cela un journal — est socialiste, et même libre-penseur.

Parcourez encore ces lignes, parues la veille même de la trop fameuse catastrophe du Saint-Philibert, sous le titre : REFLEXIONS, et sans signature :

Ainsi, pendant des semaines, des milliers d'enfants ont prié avec ardeur le « Dieu tout puissant ». Ils ont été sanctifiés et le « tout puissant » n'a pas daigné faire paraître le soleil le jour de sa fête, pour permettre à « ses enfants » de défiler dignement.

Cependant quand on est « tout puissant » !...

Punir les impies ? Soit pour les grandes personnes, mais les enfants ?

C'est à désespérer de croire à la « toute puissance ».

Mais j'y songe. Tout a évolué et le laïcisme a dû pénétrer jusque là-haut.

Et alors, tant pis si Jouvance m'en veut, mais peut-être la Fête-Dieu devrait-elle être fixée le 1<sup>er</sup> Mai. Ce jour-là, chacun a pu s'en rendre compte, le soleil brille d'un éclat particulier. Et c'est cependant le jour des mécréants.

Je transmets cette suggestion à « qui de droit ».

(T. O., le 13 juin 1931.)

Et le lendemain, le Saint-Philibert, bien qu'il fut chargé en grande partie de gens que Le Travailleur de l'Ouest se fait une gloire d'appeler des « mécréants », et affrété par eux, était englouti par la mer en furie en moins de deux minutes !...

Abstenons-nous de commenter, et lisons encore, sur d'autres sujets :

Sous le titre : LE SOCIALISME ET L'ECOLE :

...Telle qu'elle est et quelque insuffisante qu'elle soit encore, l'école laïque doit être défendue contre ses adversaires déclarés ou masqués. La neutralité, à laquelle ceux-ci voudraient l'astreindre, n'est qu'un leurre. Ecole neutre ne veut pas dire école vide, école creuse, mais école anti-dogmatique, mais école anti-dogmatique. Pas de neutralité à l'égard de la vérité scientifique démontrée, non plus qu'à l'égard de la raison.

Le socialisme défend encore l'école contre les violations, altérations, exceptions dont la laïcité est l'objet depuis la guerre (réouverture des écoles congréganistes, ouverture de nouvelles écoles, maintien de l'enseignement confessionnel en Alsace-Lorraine, etc...). Il défend le principe d'obligation à l'égard de l'occultisme de la laïcité, mais entend en faciliter l'observation au moyen d'allocations aux familles en même temps qu'il fait face aux campagnes calomnieuses menées contre l'école par la réaction cléricale... (T. O., le 4 juillet 1931.)



Gaston TESSIER Secrétaire général de la C.F.T.C.

VISITEZ A NANTES LES GRANDS MAGASINS DECRÉ LES PLUS IMPORTANTS ET LE MEILLEUR MARCHÉ

LA PREMIERE MAISON

GEORGES GANUCHAUD & FILS

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix, NANTES Succursale : 5, rue Grébillon - Tél. 144.31

LES PLUS GRANDS ASSORTIMENTS - LES MEILLEURES QUALITES

Sur une Assemblée générale de l'Association des Chefs de Famille Catholiques :

Comme toujours, ces assises se tenaient sous la présidence de notre éminent ami, M. Grandeur...

Sur la Fête de Jeanne d'Arc :

...Tout le monde sait cela et c'est pourquoi on reste confondu non seulement devant le cynisme de l'Eglise...

Sous le titre : OFFENSIVE CLERICALE :

La classe ouvrière ne montrera jamais assez de méfiance pour les avancées que lui font chaque jour les cléricaux...

Sur l'Eglise :

...Elle donne un caractère divin aux capitalistes qu'elle appelle les « intendants de Dieu sur la terre ».

A ses yeux toute autre conception sociale est dangereuse et immorale, et constitue également un délit qu'il faut encore réprimer par la violence...

Et un peu plus loin, sur les prêtres :

La dignité de certains personnages portant l'uniforme d'une firme commerciale internationale très connue a disparu depuis longtemps.

Cette clique vêtue d'un costume aussi noir que leur âme, ne respecte rien, pas même le domicile privé des individus.

Tel le corbeau, elle épie sa proie et plus celle-ci approche de sa mort, plus la sombre silhouette apparaît...

Sous le titre : DANS LE JARDIN DES AUTRES :

...Dimanche dernier, c'est à la laïcité qu'en digne nourrisson des boîtes à curés, le sieur Lucius s'en prenait, toutes griffes dehors.

Sur le déficit des Chemins de Fer :

...Et il y a aussi l'abus... des pèlerinages. Chaque année, à l'appel de Nos Seigneurs les Evêques, et sous la conduite de leurs pasteurs, des milliers d'ouailles se rendent, pour des prix déformés...

Bref, l'organisation de ces pèlerinages à prix réduit a creusé dans le budget des réseaux un trou de 36 millions que les contribuables devront combler...

Et ces beaux vers de Victor Hugo, sur les Mercantis célestes :

Vous vendez le baptême au jour de la naissance ; Vous vendez aux amants le droit de s'épouser ; Vous vendez aux mourants le droit d'agoniser ; Vous vendez aux défunts la messe funéraire ; Vous vendez aux parents l'office anniversaire ; Vous vendez oraisons, messes, communications ; Vous vendez chapelles, croix, bénédiction ; Rien n'est sacré pour vous, tout vous est marchandise ; Et l'on ne saurait faire un pas dans votre église, Sans payer pour entrer, sans payer pour s'asseoir, Sans payer pour prier. L'Eglise est un comptoir.

Et que penser des lignes suivantes, sous le titre : « PRIERE AU SEIGNEUR », au sujet des funérailles des victimes du Saint-Philibert ?

Mais votre évêque en avait décidé différemment. Il n'eût qu'un but : dominer les autres religions, accaparer pour son culte cette cérémonie qui aurait dû conserver un caractère de neutralité absolue ; ce fut un honteux déploiement de sonances et de surplis, toute une sainte mobilisation ; la sennelle chantée ; l'opération commença au Château se poursuivit dans les rues, place de la cathédrale, puis au cimetière ; les pauvres morts, Seigneur n'avaient pas voulu cela...

N'en jetez plus, direz-vous, et vous aurez peut-être raison. Nous disons peut-être, car il nous semble que l'on n'est pas encore arrivé à se rendre compte non seulement du volume exact d'ordures que peut déborder cette feuille immonde...

Soit donc ! Si vous êtes maintenant convaincus de l'existence réelle du mal que nous venons de signaler, et si vous êtes résolus à joindre vos efforts aux nôtres pour le combattre, nous disons : « Oui, vous avez raison de nous dire : n'en jetez plus ! » et nous retirons notre peut-être.

Alors, que faire ?

Nous laissons un moment la parole à Mgr Girbeau, évêque de Nîmes, cela nous changera un peu. Voici ce qu'il disait, il y a quelques jours à Lourdes :

Il est une classe sociale plus déshéritée que les autres, c'est la classe ouvrière, cette classe exploitée par les industriels du mensonge et du vice, et qui devient entre leurs mains la grande pourvoyeuse de la révolution.

« Les travailleurs, disait le P. Picard, sont une caste ennemie de la société... Pour sauver cette société de leur haine, il faut les convertir. » Et il ajoutait mélancoliquement : « Pour les convertir, il faut les atteindre ».

Mais comment atteindre cette masse d'ouvriers qui ont déserté nos églises et qui se persuadent que la religion est l'ennemie de leurs libertés et de leurs légitimes revendications ?

Comment les atteindre ? Mais par les moyens dont usent ceux-là mêmes qui les égarent et qui les perdent.

Comment nos ennemis ont réussi à détacher de la religion le bon peuple de France, à la vie duquel elle avait été associée pendant des siècles et dont elle avait sanctifié toutes les joies et toutes les douleurs ? Par la presse, par la mauvaise presse, par le mauvais journal, le mauvais tract, la mauvaise revue, tout ce qui a été donné à un coup de bâton, à un dogme de notre CREDO et ébranlé les fondements de notre morale.

Notre zèle d'apôtre brûle de reconquérir le peuple à la foi du Christ ? Armez-vous des armes de votre puissant adversaire, et, ainsi équipé, venez vous mesurer avec lui sur le champ des doctrines et dans les combats de la vérité.

Oui, employons les mêmes armes. Opposons à la presse qui fait le mal la presse qui fait le bien.

Des deux côtés, mêmes soldats, mêmes armes : des travailleurs, un journal.

D'un côté, des travailleurs égarés par des doctrines d'égalitarisme et de lutte des classes (Karl Marx).

De l'autre, des travailleurs encore, non plus égarés, mais guidés par la doctrine sociale de l'Eglise (Rerum Novarum, Quadragesimo Anno) et animés d'un esprit tout de collaboration et d'entente des classes.

Mais les ressources ?

Des deux côtés, les cotisations des syndiqués.

En plus, d'un côté, l'aide puissante de la Libre-Pensée et d'un fort parti politique condamné par l'Eglise.

De l'autre, l'aide de qui ?

Combien d'abonnés à notre journal, en dehors de nos syndiqués ? Nous n'osons en publier le chiffre ; nous en avons parfois honte pour la masse de ceux qui pourraient nous aider, et qui ne l'ont pas fait. Nous nous consolons un peu cependant en pensant qu'ils ne savent pas.

Ah ! merci de tout cœur aux quelques petites centaines d'abonnés que nous avons, braves prêtres et laïques qui nous ont compris. Fasse le Christ-Ouvrier, pour qui nous travaillons, que l'on nous comprenne enfin et que notre cher Messenger Syndical, dans une région aussi profondément chrétienne que la nôtre, fasse reculer et disparaître un Travailleur de l'Ouest !

Que d'honneur nous lui faisons aujourd'hui à celui-ci ! Jamais nous n'avons tant parlé de cette abominable feuille. Nous nous en excusons auprès de ceux qui sont déjà pleinement avertis, mais nous avons crié opportun de lui faire cet honneur — souhaitons qu'il soit funèbre ! — à cause de la foule qui ne sait pas... et la foule, anonyme, est faite de toutes les classes de la Société.

Et cette foule, il faut qu'elle sache à son tour.

Il faut qu'elle sache tout ce qui vient d'être dit.

IL FAUT QUE LA FOULE SACHE QUE LA C. G. T. (ET ENCORE DAVANTAGE LA C. G. T. U.) EST ANTI-RELIGIEUSE, et que par conséquent :

- 1° Un catholique syndiqué n'est, un soldat qui s'enrôle dans les rangs des ennemis de la religion.
2° Que tout travailleur catholique doit être syndiqué, et doit l'être à la C. F. T. C. (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens), car un travailleur catholique non syndiqué, sous quelque prétexte que ce soit, non seulement est un égoïste qui jouit des efforts des autres sans y participer, mais encore est un auxiliaire du syndicalisme révolutionnaire, car, faute de l'appoint de son nombre et de ses deniers, le syndicalisme chrétien est privé des ressources nécessaires pour combattre les mauvais effets de l'autre.

IL FAUT QUE LA FOULE SACHE QU'IL FAUT LUTTER CONTRE LES EFFETS DE LA MAUVAISE PRESSE DANS LES MILIEUX OUVRIERS PAR LES MEMES ARMES QUE LES SIENNES : LES SYNDICATS ET LEUR PRESSE. Il faut donc qu'elle sache :

- 1° Que là où ne pénètre pas notre presse, même dans les meilleurs milieux, l'autre, surtout dans les milieux de travailleurs, y pénètre et s'y installe. Le mal fait tache d'huile beaucoup plus facilement que le bien ;
2° Que l'on ne compte plus les heureux résultats matériels et moraux, obtenus en France et même hors de France, par le syndicalisme chrétien qui, non seulement a su s'imposer auprès de l'opinion des Travailleurs, mais a su se conquérir une place auprès des pouvoirs publics et de l'Organisation Internationale du Travail à Genève. Nous ne citerons que pour mémoire aujourd'hui les heureux influences des syndicats chrétiens de notre région, et, à titre d'exemples de résultats matériels, l'obtention de la Semaine Anglaise chez les Employés de Nantes, l'augmentation des salaires des couturières de la même ville, et la conclusion d'un accord pour l'observation du repos dominical à Saumur ; sans compter de nombreuses œuvres annexes, telles que : cours professionnels, services de placement, caisses diverses de crédit, sociétés de secours mutuels, restaurants féminins, Sociétés d'Habitations à bon marché (loi Loucheur), maisons de repos, etc., etc...

3° Que la politique est absolument bannie des syndicats chrétiens, qui sont des organismes uniquement professionnels établis par des Travailleurs Chrétiens, pour que dans l'organisation de leur profession leur qualité de chrétiens non seulement ne soit pas bafouée, mais encore soit respectée et considérée ;

4° Que la C. F. T. C. ne s'inspire dans son action que de la doctrine sociale de l'Eglise catholique, définie déjà par Léon XIII dans l'immortelle Rerum Novarum, et lumineusement rappelée, il y a quelques mois, par S. S. Pie XI dans la non moins célèbre Quadragesimo Anno.

Il faut qu'elle sache, la foule, que l'Eglise reconnaît et affirme le droit de constituer des associations syndicales, et y voit un moyen efficace pour la solution de la question sociale ; que, dans l'état actuel des choses, l'Eglise estime moralement nécessaire la constitution de telles associations syndicales ; que l'Eglise exhorte à constituer ces associations ; et que l'Eglise recommande l'union de tous les catholiques pour un travail commun dans les liens de la charité chrétienne (Lettre de la Sacrée Congrégation du Concile à Mgr Liénart).

Il faut qu'elle sache encore que la Lettre précitée a été écrite en réponse à l'accusation portée en cour de Rome contre les Syndicats Chrétiens du Nord, par les Patrons de cette région, et que cette Lettre fut suivie, peu après, de la seule récompense, qui convint à un évêque qui avait si bien compris la question sociale dans son diocèse : la pourpre cardinalice.

Il faut que la foule sache tout cela, et bien d'autres choses encore, fort utiles, nécessaires même pour que soit résolue dans la paix, la justice et la charité, cette fameuse question sociale, qui n'avait jamais peut-être revêtu tant d'importance que de nos jours.

Et pour que la foule sache tout cela, il nous faut des ressources pour le faire savoir.

Nombres sont les personnalités ecclésiastiques et laïques qui ont écouté les conseils de l'Eglise et ont pu les suivre sans tarder, notamment en répondant, ces temps derniers, à l'appel lancé par la C. F. T. C. en faveur de sa Caisse de Propagande. Combien nous serions heureux de pouvoir allonger cette liste, qui comprend cardinaux, archevêques, évêques, prêtres et laïcs en nombre déjà imposant.

Mais si tous les catholiques ne peuvent pas ajouter leur nom à cette liste, tous peuvent entrer dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessus, et sinon adresser la C. F. T. C. directement, du moins aider nos syndicats régionaux.

Nous leur disons donc :

A nos Syndiqués :

Lisez votre journal syndical et faites-le lire autour de vous. Amenez à votre syndicat de nouveaux adhérents. Servez-vous comme arguments des raisons qui vous ont décidés à vous syndiquer vous-mêmes.

RECRUTEZ-NOUS AUSSI DES ABONNEMENTS DE SOUTIEN pour notre journal. Adressez-vous pour cela à toutes les personnes qui, ne pouvant pas se syndiquer parce que non salariées, sont susceptibles de nous aider.

Si vous lisez votre journal régulièrement et attentivement, vous ne manquerez jamais d'arguments pour convaincre les uns et les autres.

A nos abonnés :

Merci de tout cœur, encore une fois, de votre appui.

Le champ est immense, les moissonneurs peu nombreux, puisiez-vous encore augmenter votre obole !

Et, vous surtout qui nous comprenez si bien, veuillez donc vous adresser, autour de vous, à vos amis et à vos connaissances, pour qu'ils nous comprennent à leur tour et nous aident.

Merci également de tout cœur pour cette action prochaine.

Et à nos autres lecteurs, prêtres et laïcs,

vous à qui nous faisons gratuitement le service de notre journal depuis déjà un certain temps :

Vous ne l'avez certainement pas lu sans intérêt, étant donné les questions importantes qu'il traite.

Vous avez lu aussi le présent article, et vous êtes complètement d'accord avec nous sur tout ce qui vient d'être dit.

Vous ne pouvez donc plus rester dans l'indécision. Ce serait négliger le moyen le plus efficace peut-être mis à votre disposition pour aider à l'amélioration du sort du Travailleur et, en même temps, à la reconquête des âmes ouvrières au Christ.

Par conséquent, ABONNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI. Adressez-nous un petit billet de 10 francs, davantage même si vous le pouvez (A).

Et puis faites, vous aussi, de la propagande pour nous autour de vous, tout particulièrement dans les œuvres, dont nous ne vous retirons aucun membre, et procurez-nous d'autres abonnements de soutien.

Merci d'avance.

Lorsque chacun de nous aura ainsi fait son devoir, tout son devoir de catholique vraiment chrétien, lorsque notre presse syndicaliste chrétienne aura pu de la sorte pénétrer partout où elle doit pénétrer, alors le syndicalisme chrétien sera effectivement le plus fort partout, et ce sera pour le plus grand bien des Travailleurs.

Le plus grand bien des corps et des âmes. Car c'est la doctrine de l'Eglise qui est la seule doctrine capable de procurer le maximum de bien-être et de bonheur sur terre. Et ainsi, en mettant devant les yeux des Travailleurs les résultats de l'application de cette doctrine bienfaisante, tout en ayant répandu autour de nous le maximum de biens terrestres, nous aurons travaillé, indirectement, mais sûrement, à la seule manière efficace vis-à-vis d'un grand nombre, à préparer à des hommes qui, sans cela, auraient risqué d'en être privés, les biens de l'au-delà.

Et l'infâme, le véritable infâme, le seul qu'il faille éradiquer, l'esprit du mal, sera alors effectivement éradiqué.

A. BEILLEVAIRE.

(1) Compte chèques-postaux 208-73, Nantes (Union Nantaise Syndicats Travailleurs Chrétiens, 6, rue de Bel-Air, Nantes).

Le Droit de Grève

Le Cardinal Verdier a écrit, il y a quelques années, une étude remarquable sur le droit de grève.

Nous en extrayons aujourd'hui les lignes suivantes :

« Il est bien certain que la société bourgeoise n'a pas su ou n'a pas pu donner au travail contemporain les conditions de justice qu'il réclamait. L'abolition des corporations, d'une part, la vapeur, l'électricité, le machinisme de l'autre, ont amené dans le monde du travail une véritable révolution, et par elle, les pouvoirs ayant trop tardé à reconnaître les besoins nouveaux et à faire droit aux ambitions légitimes, notre société a laissé se constituer un état social dans lequel, selon une énergique expression de Léon XIII, « les classes inférieures en très grand nombre sont dans un état d'infortune et de misère inimaginable », et où « un petit nombre de riches et d'opulents imposent à un grand nombre de pauvres et de déshérités le joug servile de la famine, de la multitude des prolétaires », et où « les ouvriers ont trouvé le secret de faire parvenir aux patrons leurs plaintes et revendications, et, en définitive, d'améliorer considérablement leur situation, ne devons-nous pas conclure que cet acte est légitime ? »

encore manifestement insuffisante pour sauvegarder tous les intérêts. Oui, étant données les conditions ordinaires du travail, il est parfois impossible de réparer certaines injustices et d'obtenir des améliorations très légitimes, soit par un appel à la justice du patron, soit par un recours aux lois protectrices du travail. Le patron est trop loin et trop haut pour un ouvrier isolé puisse l'atteindre et la législation ouvrière est encore si loin d'être achevée !

Faut-il se résoudre à laisser ces injustices sans réparations ? Faut-il renoncer aux revendications les plus légitimes ? Cela ne doit pas être. Tous les droits sont sacrés. Et il importe au patrimoine moral de l'humanité que les justes plaintes et les justes revendications puissent en tous temps recevoir une légitime satisfaction.

« Or, les ouvriers qui certainement le droit de sortir de cet état de misère inimaginable, de se débarrasser du joug presque servile. Mais que faire ? Ils ne peuvent en appeler à une législation ouvrière appropriée. Elle n'existe pas, il y a quelques années. Elle s'établit peu à peu, mais elle est

Optique de Paris, Pharmacie de Paris, Lunettes, Pince-Nez, Qualité-Précision, Exécution des Ordonnances, Réparations et Transformations.

Deux 'Chrétiens rouges' à l'honneur (Suite de la première page)

C'a été votre première récompense, vous en méritez une autre, celle-ci arrive aujourd'hui. Cette récompense n'est pas seulement celle du dévouement et de l'effort, elle n'est pas seulement la reconnaissance matérielle de ce que vous avez accompli ; c'est plus, c'est mieux, c'est bien plus beau ; c'est la reconnaissance morale de votre fidélité à la doctrine. C'est, après des incidents nombreux et renouvelés, après des conflits dans lesquels il vous a fallu montrer tant de mesure et de sagesse, l'approbation de votre action dans cette région difficile, dangereuse, où tant d'ennemis vous guettaient, tant de faux-pas peuvent être faits, où il faut avoir le pied sûr pour marcher vers le succès. Aujourd'hui, vous pouvez être fier de recevoir cette décoration de l'Eglise, qui vient affirmer votre fidélité à la doctrine, consacrer votre action, qui s'est doublée de ce prix merveilleux de vous être décernée après un des conflits les plus graves, l'année même où Quadragesimo Anno est venue confirmer la nécessité de l'action syndicale chrétienne, donner une éclatante démonstration de la nécessité de la C. F. T. C., de la légitimité des droits qu'elle réclame, de la grandeur de l'œuvre qu'elle accompli.

Vous me permettrez bien de le dire, ce n'est pas la première fois que la C. F. T. C. a la fierté d'avoir à enregistrer la bienveillance de l'Eglise.

En 1912, — à ce moment le syndicalisme chrétien avait 25 ans d'âge — il était, hélas ! bien faible encore. Lors d'une première manifestation des travailleurs catholiques de Paris, il y eut des gens pour croire à un danger pour l'Eglise, pour la foi, pour croire que le syndicalisme n'était pas chrétien, qu'il fallait être catholique avant tout, mais que le syndicalisme était du modernisme.

C'est alors que le Saint-Père Pie X lui-même envoya au Président du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie, la première croix qui ait orné la poitrine d'un syndicaliste chrétien.

Plus tard, après la création de la C. F. T. C. dans une région où vous luttez, une plainte fut adressée à Rome contre la C. F. T. C. On lui faisait le même procès. On n'était plus moderniste, on devenait socialiste, révolutionnaire, communiste. A ce moment, Pie XI, glorieusement prédecesseur, sur la poitrine du secrétaire général de la C. F. T. C., il attacha la même croix de Saint-Grégoire le Grand, ce qui voulait dire : elle n'a point changé, l'Eglise ne peut changer vis-à-vis d'elle.

Aujourd'hui, cher ami, alors qu'un conflit particulièrement grave a mis ici toute la région en une émotion trop compréhensible, alors que certains de nos amis se demandaient si la C. F. T. C. n'allait pas trop loin, si elle gardait la juste mesure des droits et de l'opportunité de leur défense, le Pape Pie XI, sur votre poitrine, attache à nouveau la croix de Saint-Grégoire le Grand ; voulant dire par là que Quadragesimo Anno n'avait rien changé à la doctrine de l'Eglise, au contraire, et que la C. F. T. C. non plus n'avait pas changé. Si elle savait avec la dépense d'énergie nécessaire, avec la sagesse indispensable, défendre les justes droits des travailleurs, elle restait avant tout dans la ligne de conduite de l'Eglise, elle avait obéi à ses enseignements renouvelés.

Non seulement en votre nom et au nom de la C. F. T. C., je viens dire à notre ami Broutin toute notre reconnaissance, je viens lui exprimer nos affectueuses félicitations et vous dire à vous, syndicalistes chrétiens du Nord qui nous avez soutenus aux moments difficiles, à vous de la J.O.C., à vous des Secrétariats sociaux, des Semaines sociales, notre cordial merci.

Ayez confiance et continuez le bon combat ; grâce à vous, il semble que les malentendus commencent à se dissiper. Ce n'est pas assez des Secrétariats Sociaux, des Semaines Sociales, il faut quelque chose de plus, de mieux ; il faut que nous tous, travailleurs catholiques, nous comprenions la nécessité de notre tâche de réalisation, que nous nous rendions compte que cela est plus urgent que jamais. Toujours nous agissons dans la ligne où l'Eglise le veut, sans cesse avec le

FAITES TOUS VOS ACHATS A

LA CHATELAINNE

Tél. 123.28 NANTES R. C. 553

Tél. 123.28 SAINT-NAZAIRE R. C. 553

# COMPAGNIE FRANÇAISE

15, rue du Calvaire — NANTES  
RAYONS DE TISSUS  
TAILLEUR POUR HOMMES  
CONFECTIONS POUR DAMES

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE  
TISSUS

9, Rue Boileau et 8, Rue du Chapeau-Rouge — NANTES  
BONNETERIE-CHEMISERIE  
LINGERIE-CHAPELLERIE

## Les MESSAGES de notre RÉGION

### DANS NOS FAMILLES

#### NAISSANCES

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de :  
Marie-Thérèse Lion, deuxième enfant de notre camarade Lion, Trésorier du Syndicat des Employés de Poitiers.  
Thérèse Boënnec, deuxième enfant de notre camarade Pierre Boënnec, membre du Conseil du Syndicat des Employés de Nantes.  
Nos vives félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour les bébés.

#### MARIAGES

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de :  
Etienne Gouret, du Syndicat de la Métallurgie de la région nazairienne, avec Mlle Elvina Evain.

Marcel Fournier, membre du Conseil du Syndicat des Employés de Poitiers, avec Mlle Ragonneau, du Syndicat des Employés de Poitiers.  
Alcide Blanchet, du Syndicat des Employés de Saint-Nazaire, avec Mlle Marguerite Giquiaud.

Mlle Suzanne Champion, membre du Syndicat de l'Habillement de Poitiers, avec M. Hervé Patry (22 septembre).  
Mlle Yvonne Richard, du Syndicat des Dames Employées de Nantes, avec M. Raymond Javel (21 septembre).  
Mlle Marie Hervé, du même syndicat, avec M. le Corre (28 septembre).  
Mlle M. T. Davaine, du même syndicat, avec M. Le Bot (23 septembre).  
Mlle Jeanne André, du même syndicat, avec M. Chataigné (7 novembre).

Mlle Marie-Thérèse Lecadre, du même syndicat, et Monsieur Alphonse Thobie (10 octobre).  
Nos félicitations et nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

#### DÉCÈS

Madame Chevolleau, mère de notre camarade Alphonse Chevolleau, Président du Syndicat des Cheminots et de l'Union Locale de la Roche-sur-Yon.  
A notre ami éprouvé, ainsi qu'à sa famille, nos adresses nos vives et chrétiennes condoléances.

## Réunion du Conseil de l'Union Régionale du 20 Septembre 1931

Georges Lucas, Président de l'Union Régionale, assisté de M. Collot, Conseiller du Syndicat des Cheminots de la Roche-sur-Yon, et de E. Merlet, Président du Syndicat des Employés de Cholet, ouvre la séance à 9 h. 45.

Il souhaite la bienvenue aux divers délégués des Syndicats de l'U. R., et insiste sur le fait que nous avons avantage à nous retrouver de temps en temps ensemble, pour nous sentir les coudes davantage, surtout dans cette période où les travailleurs subissent plus directement que d'autres les néfastes conséquences de la crise économique actuelle, et de l'échec malheureux de nos camarades du Textile de Roubaix-Tourcoing. Il excuse Léon Buerné, Président d'honneur de l'U. R., ainsi que Mlle Drouart, Vice-Présidente, retenus pour des raisons de famille, et passe la parole au Secrétaire Général.  
A. Bellevalaire déclare tout d'abord que 36 syndicats sont présents ou représentés. Neuf n'ont pas répondu aux convocations : le Syndicat de l'Établissement National d'Indret, celui des Employés d'Angers, celui du Livre de Cholet, celui des Dames Employées de La Roche-sur-Yon, celui de l'Habillement de Poitiers, celui de la Ganterie de Niort, et les Syndicats des Cheminots de Tours et de Chatelleraut.

Il donne ensuite lecture du procès-verbal de la réunion du 21 juin, qui est approuvé, puis fait un bref résumé de l'activité syndicale de notre région au cours des trois mois écoulés.

#### ACTIVITÉ SYNDICALE

L'Union Régionale s'est très activement employée à ce qu'il soit répondu dans la plus large mesure aux appels lancés par la C. F. T. C. en faveur de nos camarades de Travail de Roubaix-Tourcoing, victimes de la grève récente du Textile, notamment par l'envoi de circulaires aux divers syndicats, et par l'apposition d'une affiche dans toutes les localités où nous avons des syndicats, et en faveur de la Caisse de Propagande de la C. F. T. C.

De même, assurée qu'il n'y a pas de meilleure méthode de propagande que celle exercée individuellement par chaque militant syndicaliste, elle n'a pas hésité, en réponse à l'invitation de la C. F. T. C., à envoyer un grand nombre de jeunes à la Session Confédérale d'études et de pratique syndicales qui s'est tenue les 12, 13 et 14 juillet dernier à Bierville : douze jeunes, bien décidés, accompagnaient à cette Session

peuple que le Christ aime et veut reconquérir. Quelles que soient les difficultés de la lutte, quels que soient les sacrifices, nous le ramènerons à nous, c'est-à-dire au Christ, en qui il trouvera sa consolation et sa paix.

Ami Charlemagne Broutin, Secrétaire Général de l'Union Régionale du Nord de la C. F. T. C., apôtre de la doctrine sociale catholique, notre exemple à tous, je te remets la croix de Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

le Secrétaire Général de l'U. R., dont 9 de Nantes, 2 de la Montagne et 1 d'Angers.

L'Union Nantaise vient d'organiser des Cercles d'études pour ses Syndicats masculins, chose ardemment désirée depuis longtemps, mais que diverses circonstances avaient toujours fait ajourner. Elle est également en train de mettre sur pied un Cercle artistique, qui sera chargé de l'organisation de toutes les fêtes syndicales : théâtre, sorties, kermesses, etc., tous excellents moyens de propagande. Elle a commandé à Utrecht 5 reproductions du superbe tableau de Maurice Denis, offert par l'International Syndicaliste Chrétien au Bureau International du Travail à Genève.

A Nantes, encore, le Syndicat des Employés, en plus de sa participation aux souscriptions ci-dessus énoncées, a acheté dix nouvelles parts de la Société Union Immobilière Nantaise (500 francs) ; il a enregistré 27 admissions depuis juin, et distribué au cours dudit mois ses prix aux élèves de ses Cours professionnels.

Le Syndicat des Dames Employées compte de son côté 22 nouvelles adhésions ; il a enregistré 65 offres d'emploi, 99 demandes et fait 17 placements effectifs. Les examens officiels des Cours Professionnels ont été couronnés de succès. — Le Syndicat des Ouvrières a domicile a pu procurer du travail à quelques syndiquées. — Les Ouvrières de l'Industrie ont eu à souffrir d'une grève dans la chaussure. — La Kermesse, vu sa date tardive, a été moins fructueuse que les années précédentes. — Plusieurs délégués des Syndicats féminins ont assisté à la Session de Gentilly. — Les Hermines préparent avec soin leur fête du 18 octobre, à laquelle elles invitent tous les groupes de jeunes de la région.

Le Syndicat de l'Ameublement a lui aussi distribué ses prix en juillet.

Les Syndicats Ouvriers ont formé un Comité intersyndical permanent, en vue de concentrer toutes les forces pour la propagande et le recrutement, ainsi que pour assurer la permanence.

A Saint-Nazaire, l'Union Locale se préoccupe du prochain Congrès régional, qui se tiendra dans ses murs. Des séances d'études se préparent pour la formation des militants. Le Syndicat des Cheminots signale quelques pertes, par suite de mutation. Le Syndicat des Employés a fait élire un Ceféciste et un indépendant comme délégués des bureaux. — Ce syndicat est à citer en exemple pour la peine qu'il a prise en vue de recueillir des secours pour les grévistes du Nord.

Le Syndicat des Métaux signale une propagande individuelle très fructueuse. La Caisse de chômage, récemment fondée, paie déjà plusieurs allocations. En préparation : modification à apporter au bordereau de salaires, tournées de propagande, démarches diverses.

A Angers, les Syndicats féminins ont eu à déplorer de nouveau le refus du Comité départemental de l'Enseignement Technique d'examiner les Industriels du montant de la Taxe d'apprentissage qu'ils avaient versée aux Cours professionnels. Contre cette décision abusive et injuste, nos syndicats ont protesté auprès du Ministère intéressé.

Le Syndicat des Employés a présenté des revendications tendant à modifier la convention de 1926 sur l'application de la journée de 8 heures à Angers.

A Saumur, notre affiche en faveur des grévistes du Nord a eu le plus vif succès. Nos amis en ont profité pour faire passer dans la presse locale divers articles de propagande par la C. F. T. C. Une Journée Sociale est en préparation pour octobre. Les effectifs des Syndicats augmentent mieux que régulièrement. Sur la demande de nos syndicats d'employés (dames et messieurs), le maire de Saumur a rapporté un arrêté qui portait dérogation au repos dominical.

A Trézelé, l'effectif augmente également dans notre syndicat d'ardoisiers. Notre affiche a eu aussi dans cette localité un véritable succès, nous apportant de nombreuses sympathies et aussi des secours. Les Cercles d'études sont toujours très suivis. A la suite de la demande de notre Syndicat, presque tous les vieux ouvriers congédiés récemment ont été réintégrés.

A Chatelleraut, nos amis ont eu à se procurer un nouveau local pour leur permanence, chose difficile et onéreuse. Une séance récréative est en préparation pour aider au paiement du loyer. Le Syndicat des Employés a participé à la conclusion d'un accord pour l'application du repos dominical dans la bijouterie. Le Service d'Achats en commun fonctionne d'une manière satisfaisante, notamment pour le charbon.

A Poitiers, beaux succès aux examens officiels de fin d'année des Cours professionnels de nos Syndicats.

En somme, malgré la période des vacances, le tableau de notre activité est assez bien rempli. Aussi le Président marque-t-il sa satisfaction, ainsi que sa certitude qu'il sera fait mieux encore, maintenant que l'on va entrer en pleine période normale d'activité.

#### SESSION CONFÉDÉRALE D'ÉTUDES

La parole est ensuite donnée à Claude Bachelier, Propagandiste ouvrier de l'U. R., pour le compte-rendu de la Session Confédérale d'études et de pratique syndicales, à laquelle il a assisté à la mi-juillet. « On sent que notre ami, dit un pur sang que l'on a emprisonné entre deux brancards, supporté avec peine que le temps lui ait été limité et qu'il ne lui soit point permis de s'étendre autant qu'il le voudrait sur un sujet qui lui est cher ; la formation des militants par les sessions confédérales de juillet. — Aussi les trois quarts d'heure qui lui furent octroyés furent-ils bien employés ; il eût été difficile d'en dire davantage et aussi bien en un laps de temps si par brièvement compté. Tout y passa, et tout fut dit avec la flamme que l'on connaît à notre propagandiste ouvrier. — Tous les professeurs défilèrent devant l'auditoire, avec l'essentiel de leur cours : Le R. P. Drogat, de l'Action Populaire ; Gaston Tessier, Jules Mennelet, Jean Pérès, Marcel Poimboët, Mlle Graf, Mlle Danguy, A. Bellevalaire. — Bachelier ne négligea point non plus de signaler encore la part spéciale prise par les jeunes à cette Session, leurs études particulières, leurs impressions exprimées en public à la fin des repas, leurs ébats dans le parc. Et il donna aussi un aperçu des autres attractions que l'on trouva à Bierville : promenades sous les ombrages de la forêt, baignades dans la Juine, représentation de « La Trouée » de Maurice Guérin, feu de camp des scouts sur le plateau de Bierville dans la nuit claire. Et il termina par un vibrant appel pour la Session de l'année prochaine.

#### LA PROPAGANDE

Le Président, après avoir vivement remercié notre camarade et émis le vœu que son appel soit entendu et largement obéi, passa de nouveau la parole à Bellevalaire, pour traiter la question de la propagande. Bellevalaire souligna tout d'abord — après avoir rappelé l'insistance de la C. F. T. C. sur ce sujet — la nécessité d'une campagne de propa-

gande, non seulement dans les milieux de travail, mais encore dans les autres milieux, en tout particulièrement dans les milieux dits « bien pensants », qui peuvent, parés, assez mal sur le respect des droits et des devoirs réciproques de ces différentes classes, et le respect de la dignité humaine ; nos méthodes, qui sont d'entraide et d'éducation professionnelle et sociale ; nos résultats, qui se traduisent par le développement de nos œuvres d'entraide et de formation, et la place acquise par le syndicalisme chrétien tant dans l'opinion des Travailleurs, qu'après des pouvoirs publics et jusqu'après de l'Organisation internationale du Travail à Genève. Ce n'est qu'en nous faisant connaître tels que nous sommes que nous réussirons à apporter au monde du travail le maximum de bonheur ici-bas et que, contrebalançant ainsi les doctrines et méthodes de haine et de luttes de classes que nous voyons étalées et préconisées dans certains journaux infâmes, tel « Le Travailleur de l'Ouest » dans notre région, qui se prétendent les seuls défenseurs des travailleurs, nous contribuerons dans la plus large part à résoudre la question sociale, par le règne de la justice et de la charité.

Les moyens à employer pour notre propagande ? Il en est de deux sortes, les uns, que l'on pourrait appeler d'ordre didactique et qui ont pour but de faire connaître notre doctrine, notre méthode, et les résultats que nous obtenons ; les autres, d'ordre plutôt pratique, qui ne sont en somme que la mise en application de nos principes d'entraide et de formation par la création d'œuvres qui sont par elles-mêmes une propagande permanente. Dans les premiers, on peut ranger les tracts, les affiches, les livres ; la presse, presse locale que l'on doit utiliser le plus possible, et notre presse à nous, à laquelle chacun doit collaborer et que chacun doit s'appliquer à diffuser sans relâche dans tous les milieux qu'il touche ; les conférences, les causeries, les conversations individuelles surtout (pêche à la ligne) ; les cercles d'études ; les congrès et les journées sociales (en organiser, répondre aux invitations).

Dans les seconds, nous comprendrons les fêtes, kermesses, sorties, qui procurent de saines distractions et contribuent également à garnir l'escarcelle syndicale ; les diverses caisses, que tout syndicat peut créer de crédit, de secours mutuels, de chômage, de résistance, dotales, du trousseau, du soldat, du sou au décès, d'actionnariat ; les services de placement, notamment de mi-temps, d'écoupes sur achats et d'achats en commun ; enfin la représentation officielle partout où les syndicats peuvent avoir des représentants.

Il faut faire comprendre à tout le monde que, pour le travailleur, se syndiquer est de son intérêt, un droit et même un devoir. Et la consigne pour chacun de nous est de croire en l'excellence du syndicalisme chrétien, de savoir tout ce qui le concerne, et vouloir faire partager notre foi à tous.

Au cours de l'échange de vues qui suivit cet exposé concernant la propagande, des précisions furent apportées quant à l'appel qui sera fait tant à nos propagandistes de Paris, qu'à ceux de notre U. R. pour la campagne qui vient.

#### CONGRÈS RÉGIONAL DE SAINT-NAZAIRE

Ensuite, Bellevalaire donne connaissance du programme proposé par l'Union Locale de Saint-Nazaire concernant le prochain Congrès de l'Union Régionale. Quelques points de détail sont modifiés. La date en est fixée en principe au dimanche de Quasimodo, 3 avril 1932.

Puis la séance est levée pour le déjeuner.

En même temps, sur la proposition de Bellevalaire, un télégramme de félicitations est adressé à nos amis Charlemagne Broutin et Edouard Le-Riché, dont on fête aujourd'hui la nomination de Chevaliers de Saint-Grégoire le Grand, par le Souverain Pontife.

#### GRÈVES DU NORD SOUSCRIPTION

A la reprise de la séance, Bellevalaire vient avant tout à préciser deux points, au sujet des grèves du Textile de Roubaix-Tourcoing, pour que chacun puisse répondre aux deux principales objections, sinon attaquées, dont nous sommes parfois l'objet à ce sujet, de la part de personnes peu ou moins bien informées ou intentionnées.

La grève est un droit, et les Syndicats Chrétiens peuvent avoir de ce droit comme les autres. Il cite à ce propos un extrait de la belle étu-

de fait naguère par M. Verdier, actuellement Cardinal-Archevêque de Paris (voir en deuxième page de ce numéro).

La grève du Nord a été une grève juste et elle n'a duré aussi longtemps que par suite de l'intransigeance et de la duplicité du Consortium (prière de se reporter à notre numéro d'août, 2<sup>e</sup> page, article intitulé « La nécessité du contrat collectif recoupe par toutes les compétences d'ordre moral, social et économique », paragraphe intitulé : « Autour d'une note confidentielle, ainsi qu'un autre numéro de septembre, 1<sup>er</sup> page, article intitulé « Les Leçons d'un grave conflit »).

Bellevalaire fait ensuite connaître l'état des souscriptions adressées à nos camarades en grève, qui apparaît comme suit, d'après les renseignements parvenus au secrétariat de l'U. R.

Quête à la réunion du Conseil de l'U. R. du 21 juin	140 »
Syndicat des Employés de Nantes	200 »
Liste de membres du même Syndicat	783 50
Anonyme, Nantes	50 »
Mlle Léa Roy	10 »
Syndicats Féminins, Nantes	100 »
Syndicat des Employés, Angers	50 »
Syndicat des Vins Mousseux de Saint-Florent	120 »
Syndicat des Employés de Saint-Nazaire	50 »
Syndicat des Ouvrières de Saint-Nazaire	50 »
Syndicat des Employés de Poitiers	20 »
M. Lion, à Poitiers	25 »
Syndicats Féminins de Poitiers	125 »
Syndicat des Employés de Chatelleraut	100 »
Syndicat des Métaux de Saint-Nazaire	616 25
Syndicat des Ardoisiers de Trézelé	285 »
Syndicat des Employés de Saint-Nazaire	727 »
Syndicat des Cheminots de Saint-Nazaire	120 »
Syndicat du Livre de Nantes	98 »
Syndicat des Employés de Saumur	50 »
Syndicat de l'École de Cavalerie de Saumur	65 »
Syndicat des Employés de Cholet	110 »
Syndicat des Cheminots de Nantes	132 »
Syndicat des Métaux de Nan-JAO	566 50
Syndicat de l'Ameublement de Nantes	150 »
Total	4.443 25

Si l'on ajoute les sommes importantes que l'U. R. a déboursées pour les affiches qu'elle a fait placarder dans toute la région, nous pouvons dire que les résultats ne sont pas mauvais. Cependant, à part les localités où l'on a déjà eu à souffrir de la grève, il apparaît nettement que l'on ne s'est pas rendu suffisamment compte, non seulement de la détresse de nos camarades victimes de la grève, mais encore de la portée nationale de cette grève, c'est-à-dire du fait que le niveau des salaires allait dépendre dans la France entière, et même peut-être en dehors de la France, de l'issue de la grève. Et il eût été souhaitable de voir tous nos syndicats, ainsi que d'ailleurs il leur avait été demandé, faire circuler chez tous leurs membres, à l'exemple de Saint-Nazaire et du Syndicat des Employés de Nantes, des listes de souscription.

#### SOUSCRIPTION POUR LA PROPAGANDE OUVERTE PAR LA C. F. T. C.

La nécessité de la propagande n'est plus à démontrer, nous le savons. Pour alimenter sa caisse de propagande, au début de l'année, la C. F. T. C. a lancé dans la France entière, dans un public catholique assez étendu, une souscription qui doit servir à l'intensification de la propagande dans le pays. Comme on a pu le voir dans les colonnes du « Messenger », de tous les côtés on a répondu à cet appel : cardinaux, archevêques, évêques, prêtres et laïcs, associations diverses, etc., ont apporté leur obole.

Dans notre Union régionale, l'appel de la C. F. T. C. a été transmis, il y a quelque temps, aux personnes sympathisantes, et en particulier à celles qui ont souscrit un abonnement de soutien à notre journal. Nous avons reçu jusqu'ici plusieurs réponses favorables, et avons pu recueillir une somme totale de 1.345 francs. Nous espérons bien que ce ne sera pas la une somme maxima.

Nous sommes maintenant particulièrement intéressés par les contributions de nos Syndicats indépendants (C. F. T. C.) d'Alsace et de Lorraine, à l'exemple de nos camarades de Fougères, qui ont en train de contribuer à leur tour à l'appel de la C. F. T. C.

T. C. Certes, si la C. F. T. C. a usé de ce moyen extraordinaire pour recueillir des ressources pour sa propagande, c'est bien précisément parce que nos organisations sont trop pauvres pour y pourvoir elles-mêmes intégralement. Cependant, si nous les plus intéressés dans la circonstance, nous ne faisons pas nous-mêmes un effort supplémentaire pour cela, qui le fera ? Comment oserons-nous le demander aux autres ?

Voici donc ce qu'il importe de faire : 1<sup>o</sup> chaque syndicat devra voter en conseil une somme pour la propagande de la C. F. T. C. ; 2<sup>o</sup> il fera au moins une quête à l'une des assemblées générales prochaines ; 3<sup>o</sup> il fera circuler dans son sein une liste de souscription ; 4<sup>o</sup> il fera des visites ou adressera des lettres aux diverses personnes, étrangères au syndicat, mais sympathisantes et susceptibles de répondre à leur appel ; 5<sup>o</sup> il adressera à l'U. R. la liste des personnes qu'il ne pourra pas atteindre lui-même. Il va sans dire que dans la même localité, il devra y avoir entente pour que les mêmes personnes ne soient pas touchées par les divers syndicats.

Nul syndicat ne devra se tenir pour satisfait s'il n'a au moins tenté tous ces efforts.

Dans quelques localités, nos organisations n'ont pas attendu ce rappel de l'U. R., elles ont déjà répondu directement au premier appel de la C. F. T. C. Nous les citons avec plaisir :

Union Nantaise	1.000 »
L. Buerné	100 »
Syndicats Féminins de Nantes	100 »
Syndicats des Employés de Nantes	200 »
Syndicats des Employés de Chatelleraut	30 »
Syndicats des Employés de Saint-Nazaire	50 »
Total	1.480 »

A l'Assemblée Générale du 21 décembre, un état récapitulatif sera fait des souscriptions ainsi recueillies dans et par nos organisations. Nous osons espérer que notre région aura à se féliciter des résultats qui vont être enregistrés jusqu'à cette date.

#### NOUVEAU CONCOURS DE RECRUTEMENT

Le Conseil approuve ensuite l'organisation d'un nouveau concours de recrutement pour 1932. Il sera doté de six prix en nature, variant de 20 à 100 francs. Ne comptent pour ce concours que les concurrents ayant apporté au moins dix adhésions. Le concours commencera le 1<sup>er</sup> octobre 1931 et sera clôturé le 13 juin 1932. Les résultats seront proclamés à la réunion trimestrielle du Conseil de l'U. R., le 19 juin 1932.

#### SERVICE DU « MESSAGER SYNDICAL »

Bellevalaire rappelle encore que l'imprimeur de notre journal se charge lui-même de l'expédition au domicile de chacun de nos syndiqués. Il est donc incompréhensible que quelques syndicats paraissent s'entêter encore à prendre la peine de porter eux-mêmes le journal à domicile, ou passent eux-mêmes les frais de l'expédition par la poste, d'où perte d'argent, de temps, et retard dans la réception du journal.

Ces indications sont priées, dans leur intérêt propre et dans celui de leurs membres, d'adresser au secrétariat de l'U. R. chaque mois, pour le dernier jour du mois, les bandes préparées pour l'envoi du journal à leurs syndiqués (bandes non timbrées), soit, ce qui est encore plus intéressant, d'adresser une fois pour toutes au secrétariat de l'U. R. la liste des membres du syndicat, avec leur adresse : l'U. R. se chargera elle-même de faire confectionner les adresses, moyennant la très modique somme de 0 fr. 20 par syndiqué et par an.

#### RECESEMENT DE FIN 1931

L'attention du Conseil est appelée sur la bonne tenue des livres de nos syndicats, en prévision des recensements officiels. Ne pas oublier également que lorsque nous sommes certains qu'un syndicat de même profession, mais de tendance différente, a dans le but de nous faire échec, en fait ses effectifs, nous avons le droit et le devoir de contester officiellement ce chiffre, ce qui provoquera une vérification officielle à notre avantage.

#### QUESTIONS DIVERSES

1<sup>o</sup> Souscription pour la Verrière ouvrière de Harzwiller. Afin de couvrir les frais de construction de la Verrière ouvrière de Harzwiller, nos Syndicats indépendants (C. F. T. C.) d'Alsace et de Lorraine, à l'exemple de nos camarades de Fougères, sont en train de contribuer à leur tour à l'appel de la C. F. T. C.

## PARAPLUIES-OMBRELLES-CANNES

Emile FERRADOU  
V<sup>e</sup> GUILMET-FERRADOU  
Successeur  
22, rue de la Fosse, NANTES  
Téléphone 121-27

Remise de 5 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

## A NANTES La Grande Spécialité de BONNETERIE chez FRED 4, Rue du Calvaire

POUR GAGNER PLUS D'ARGENT  
Le Guide Labor 1931 dont l'auteur a reçu la médaille de la Société Nationale d'Encouragement au Bien, a permis à des milliers de personnes d'augmenter leurs ressources en effectuant chez elles des travaux divers. Ce guide contient en effet 4.000 adresses de maisons situées à Paris et en province du travail à domicile. Brochure explicative franco contre timbre. Editions Labor, 108, La Rochelle.

mettre à leur disposition le fonds de roulement sans lequel elle ne pourrait commencer à marcher, une nouvelle souscription est lancée parmi nos syndicats. Nul doute que ceux d'entre eux qui ont quelques réserves et ceux de nos syndiqués qui en ont les moyens ne s'empressent de répondre à nos amis pour leur aider dans l'œuvre éminemment sociale qu'ils ont entreprise.

#### 2<sup>o</sup> Numéros spéciaux du « Messenger Syndical »

Nos amis de Saint-Nazaire avaient récemment émis le vœu que des numéros spéciaux du « Messenger » soient préparés de telle sorte qu'ils puissent servir à la propagande particulière d'une localité. Ainsi, par exemple, la place réservée à cette localité, dans le numéro spécial en question, seraient plus large, et les articles de fonds et de documentation seraient adaptés au but recherché.

L'Assemblée est d'avis d'essayer ce moyen de propagande, et laisse le soin à chaque localité que cette mesure peut intéresser de s'entendre à ce sujet avec le secrétaire de l'U. R.

#### 3<sup>o</sup> Représentation au Congrès Confédéral

Lors du dernier Congrès Confédéral des 19 et 20 avril dernier, l'Union Régionale a eu la douloureuse surprise de constater que 14 syndicats ne s'étaient pas fait représenter, à savoir : l'Ameublement et le Livre, de Nantes ; l'Établissement National d'Indret, les Cheminots de Savenay et de Chatelleraut, le Livre de Cholet, les Syndicats féminins de Saumur, les Employés et les Ouvrières de Poitiers, les Syndicats de la Roche-sur-Yon.

Il est navrant de constater que des syndicats, lorsqu'ils ne peuvent envoyer eux-mêmes des délégués, ne prennent même pas la peine d'adresser leur pouvoir pour être représentés surtout lorsqu'il s'agit d'un Congrès Confédéral. Nous espérons qu'à l'avenir tous nos syndicats sauront mieux comprendre leur devoir.

#### CONCLUSION

L'ordre du jour étant épuisé, Georges Lucas remercie de nouveau les délégués présents, se déclare satisfait de constater la progression régulière et ininterrompue de nos organisations syndicales chrétiennes, dit espérer qu'elles se développeront davantage encore à l'avenir, et invite chacun, dans ce but, à profiter des mois qui vont suivre pour faire connaître la doctrine sociale de l'Église, si magistralement rappelée dernièrement par l'encyclique Quadragesimo anno, du digne successeur de Léon XIII, Pie XI, glorieusement régnant, et pour être dans sa sphère le militant parfait et persévérant, qui qu'il arrive, que doit être toujours le véritable syndicaliste chrétien.

Puis la séance est levée. A. B.

Si j'ignore mes devoirs par ma faute, si je n'ai pas voulu m'en instruire, si j'ai négligé de reconnaître mes obligations et d'être renseigné sur les exigences de mon état, je deviens responsable et coupable de tout le mal qui peut sortir de cette ignorance. BAUTAIN.

## ÉCOLE PIGIER

6 et 8, Rue Crébillon - NANTES - Téléphone 142-14  
Enseignement Technique, Commercial, Rapide et Individuel  
Entrée et Salles spéciales pour Dames et Jeunes Filles (Professeurs Dames)  
Inscriptions à toutes époques de l'année  
PLACEMENT gratuit des ÉLÈVES  
342 emplois ont été offerts aux élèves pendant l'année 1928  
Environ 400 pendant les années 1929 et 1930  
TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

## TEINTURERIE DION & BONNET

2, Rue du Calvaire — 21, Quai Richebourg — 4, Rue de la Boucherie  
ATELIERS : 21, RUE DE LA PELLETERIE — NANTES  
Nettoyage à sec par procédés perfectionnés  
Téléphone 126-89 Conditions spéciales aux Syndiqués Téléphone 126-89

## N'achetez rien avant de visiter 7, Rue Copernic, NANTES

le DÉPOT de MEUBLES de l'ANJOU  
VENTE DIRECTE DE LA FABRIQUE AU CLIENT  
Pas d'intermédiaires — Pas de Magasins Luxueux  
Vente à 30 % au-dessous des Maisons de Détail  
Facilités de Paiement — Escompte au comptant de 10 %  
Salles à manger, Chambres, Bureaux, Sièges, Lits de fer et cuivre, Literie complète

**A LA VILLE DE REIMS**  
Maison de Confiance  
**PATRON**  
Opticien spécialiste  
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)  
NANTES  
Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes  
10 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

COMPAGNIE NANTAISE DE NAVIGATION A VAPEUR  
**Service des Messageries de l'Ouest**  
Tél. 139.28 - 140.14 - 147.49  
Service de voyageurs et marchandises sur la Loire et côtes du Morbihan et de la Vendée  
Excursions sur Mer pendant la saison d'été

**SOUSCRIPTION POUR LA PROPAGANDE ouverte dans l'Union Régionale**  
Total des listes précédentes 2.215 »  
M. le marquis de Juigné... 300 »  
M<sup>rs</sup> Rubaux... 30 »  
Syndicat des Employés de Nantes... 200 »  
Syndicat des Employés de Châtelleraut... 30 »  
Syndicat des Employés de Saint-Nazaire... 50 »  
Total..... 2.825 »

**QUINCAILLERIE - MENAGE**  
Boissellerie - Vannerie  
19, Chaussée Madeleine

**M. CAMPAGNE**  
19, Chaussée Madeleine

**Outillage Agricole - Jardinage**  
ARTICLES DE CAVE

**PEINTURE - VITRERIE**  
TRAVAIL A FAÇON  
**A. MIRANDE**  
35, boulevard Gabriel-Lauriol - NANTES

**PAPIERS PEINTS - DECORATION LETTRES - BOIS ET MARBRE**  
Travail très soigné - Prix modérés  
Conditions spéciales aux Membres des Syndicats Chrétiens

**CHEMISERIE SUR MESURES BONNETERIE ET LINGERIE**  
Vente de Tissus au Mètre  
**A. SEGUY**  
Chémisier  
4, rue des Carmes - NANTES (près la place du Change)  
Escompte de 5 % aux Syndiqués

**ORNEMENTS D'EGLISE**  
Spécialité de Lingé de Messe  
Broderies Or et Soie sur tous Tissus  
Aubes Dessins - Prix modérés  
**Mme D. GUIHEUX**  
26 bis, rue du Moulin - NANTES  
Conditions spéciales aux Familles des Syndicats

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**GRAVURE SUR METAUX**  
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle  
Maison fondée en 1895  
**Jean TERRIEN**  
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'Etat  
10, rue Cacault - NANTES  
Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs - Folioleuses - Timbres élastiques - Pochoirs - Plaques et lettres en email - Gravure chimique  
Fournitures générales : encres, tampons, etc., etc.

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**CHOCOLAT L. REVAULT**  
BOBONNE  
**CACAO L. REVAULT**  
Goutez le Modana (Chocolat à croquer)  
Dépôt à Nantes : A. POUDAT & C<sup>o</sup>  
4, rue Mercœur - Tél. 146.90

**LA CAPITALISATION**  
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat  
**BONS D'EPARGNE**  
Versements et Tirages mensuels  
**B. FRANÇOIS**  
14, rue J.-J. Rousseau, NANTES  
Téléphone 127.78

**ELECTRICITE**  
LUMIERE FORCE SONNERIES TELEPHONES T. S. F.  
**A. TOUVERON**  
15, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Téléphone 125.90  
Prix avantageux et Remise aux Syndiqués  
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

**GRAVURE SUR METAUX**  
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle  
Maison fondée en 1895  
**Jean TERRIEN**  
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'Etat  
10, rue Cacault - NANTES  
Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs - Folioleuses - Timbres élastiques - Pochoirs - Plaques et lettres en email - Gravure chimique  
Fournitures générales : encres, tampons, etc., etc.

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet  
**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378  
Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**GRANDE FETE ANNUELLE DES HERMINES**  
Groupe des « Jeunes » des Syndicats Féminins  
7 h. 30 - Messe Chapelle des Soeurs, rue Saint-Jean.  
8 heures - Salle Saint-Michel, 6, rue de Bel-Air : Séance d'études, rapports, enquête, sous la présidence de M. l'abbé Chancelier.  
12 heures - Banquet.  
15 heures 30 : SEANCE RECREATIVE  
Au programme : « M<sup>lle</sup> COLIFICHET, Modes » comédie de A. Fels  
Causserie de Mlle J. Aubert, secrétaire du Syndicat des Dames Employées de Paris et Déléguée du Groupe des J. A. de l'Union Centrale.  
Chœurs - Intermèdes - Tombola - BUFFET

**SAUMUR**  
**REUNION GENERALE DE LA SECTION DE TRIGNAC**  
le 20 septembre 1931  
Séance ouverte à 10 h. 1/2, sous la présidence de Meignen.  
Après examen de la situation générale, lecture des statuts de la Caisse de Chômage, les projets du Bureau syndical relatifs au renouvellement du bordereau, sont exposés, discutés et approuvés par l'assemblée.  
Régnier, trésorier du Syndicat, expose la situation financière et donne lecture d'un compte-rendu du congrès fédéral auquel il assistait.  
Sur proposition de David il est décidé d'organiser une permanence syndicale à Trignac un dimanche par mois.  
Séance close à 12 heures.

**SAINT-NAZAIRE**  
**REUNION GENERALE DE LA SECTION DE SAINT-JOACHIM**  
le 27 septembre 1931  
La séance est ouverte à 8 h. 1/2, sous la présidence de Moyon Edmond.  
Chauve parle d'abord de la Caisse de Chômage, dont il explique le fonctionnement et en montre la nécessité particulière en ce temps de crise. Plusieurs de nos camarades ont déjà bénéficié de cette caisse et l'avenir laisse espérer qu'elle soit mise à plus forte contribution. Devant cette menace, notre secrétaire, dans un échange de lettres avec M. le Maire de Saint-Nazaire s'est renseigné sur l'existence et le fonctionnement d'une caisse municipale de chômage. Cette caisse existe à Saint-Nazaire et la municipalité étudie les statuts qui devront régir.  
Après un exposé succinct de la situation des chantiers nazairiens, Chauve envisage, non sans appréhension, le renouvellement du bordereau. Il est évident que le travail ne regorge pas dans la région. Cependant l'indice officiel du coût de la vie est légèrement supérieur en ce moment à ce qu'il était en septembre 1930. Conciliant donc l'équité et la gravité de la situation, il a embelli raisonnablement au Conseil syndical de s'arrêter à ceci :  
1<sup>o</sup> Maintien des salaires actuels ;  
2<sup>o</sup> Augmentation des allocations familiales le père de famille se trouvant toujours dans un état d'infériorité vis-à-vis du célibataire. Pour ce dernier point nous nous baserons sur les allocations servies dans certains services de l'Etat, notamment dans les P. T. T. où elles sont notablement plus élevées que dans les entreprises privées. Ajoutons à cela quelques détails particuliers à chaque chantier.  
Naturellement les congés payés sont toujours à l'ordre du jour en attendant qu'une loi prochaine les consacre définitivement.  
Notre secrétaire termine par un vibrant appel à la propagande ou passe toute son âme de militant et invite les syndiqués à participer dans la mesure de leurs moyens à la souscription de propagande organisée par la C.F.T.C. Tandis qu'il passe dans les rangs recueillir l'obole de chaque applaudissement montent sur le tré camarade que son auditoire l'a compris.  
A son tour, Régnier donne en détail la situation financière et démontre instamment aux adhérents de se tenir à jour de leurs cotisations. Il permettront ainsi au trésorier de faire face à ses échéances, et seront constamment en droit de bénéficier des services du syndicat.  
Notre camarade nous entretient des Congrès de la Fédération de la Métallurgie et de la Confédération auxquels le syndicat l'avait délégué.  
Quelques précisions au sujet de l'application de la loi sur les Assurances Sociales en ce qui concerne les chômeurs partiels épuisent l'ordre du jour, et la séance est levée à 10 heures.  
Un syndiqué.

**BOITIERS**  
**COURS PROFESSIONNELS**  
Nos cours professionnels recommenceront avec le début d'octobre. Nous espérons que de nombreux élèves vont se faire inscrire et suivre très régulièrement les cours.  
Cette année pour la comptabilité deux de nos élèves, Michelet et Mlle Dupuy, ont obtenu le diplôme de comptabilité délivré par le Syndicat de Paris, et trois de nos élèves sur trois présentés : Vincent, Michelet et Mlle Dupuy ont été reçus à l'examen du Certificat d'Aptitude professionnelle. Ce sont les seuls candidats qui ont été reçus pour le Centre de Poitiers.  
Nos cours ont donc prouvé qu'ils étaient capables de donner aux élèves qui s'y font inscrire et qui veulent bien se donner la peine d'y travailler un enseignement sérieux et capable de leur assurer dans la vie une situation avantageuse.  
Que nos jeunes amis, qui sortent de l'école et qui ne tardent pas, après quelques mois d'atelier ou de bureau, à se plaindre de la médiocrité des salaires - ce dont ils n'auront point le tort, puisque le fait est malheureusement exact - se mettent courageusement au travail, ils ne regretteront pas plus tard d'avoir passé quelques années à se perfectionner au point de vue professionnel. Il n'y a qu'une chose qui puisse permettre à un travailleur d'être exigeant : c'est le travail et surtout la valeur de son travail.  
Le Président : PRET.

**SYNDICATS FEMININS**  
Le Syndicat de la Couture renouvelle à ses adhérentes le rappel des cotisations arriérées, et serait reconnaissant aux amies qui sont en retard de bien vouloir y penser le plus tôt possible. Il leur sera fait le meilleur accueil.  
Le Bureau.

**CHATELLERAULT**  
**SEANCE RECREATIVE**  
Une grande Soirée familiale sera organisée à 8 heures, à leurs familles par l'Union Locale le **Dimanche 18 Octobre**, à la salle du Cercle Catholique, rue Jean-Baptiste.  
Au programme :  
Service de comédie en un acte de P. Dumaine.  
« Narcisse l'a échappé belle », comédie en un acte de Noël Oudon.  
« Le congé est musicien », opérette en deux actes de Bourguignon et F. Darcioux.  
Un brillant orchestre fera entendre plusieurs morceaux de choix.  
Nous recommandons à tous les syndiqués de venir assister à cette soirée et d'y amener leurs familles et leurs amis. Il faut que la salle du Cercle Catholique soit comble le 18 octobre !  
La location sera ouverte au Cercle le jeudi 15 octobre.

**BOITIERS**  
**COURS PROFESSIONNELS**  
Nos cours professionnels recommenceront avec le début d'octobre. Nous espérons que de nombreux élèves vont se faire inscrire et suivre très régulièrement les cours.  
Cette année pour la comptabilité deux de nos élèves, Michelet et Mlle Dupuy, ont obtenu le diplôme de comptabilité délivré par le Syndicat de Paris, et trois de nos élèves sur trois présentés : Vincent, Michelet et Mlle Dupuy ont été reçus à l'examen du Certificat d'Aptitude professionnelle. Ce sont les seuls candidats qui ont été reçus pour le Centre de Poitiers.  
Nos cours ont donc prouvé qu'ils étaient capables de donner aux élèves qui s'y font inscrire et qui veulent bien se donner la peine d'y travailler un enseignement sérieux et capable de leur assurer dans la vie une situation avantageuse.  
Que nos jeunes amis, qui sortent de l'école et qui ne tardent pas, après quelques mois d'atelier ou de bureau, à se plaindre de la médiocrité des salaires - ce dont ils n'auront point le tort, puisque le fait est malheureusement exact - se mettent courageusement au travail, ils ne regretteront pas plus tard d'avoir passé quelques années à se perfectionner au point de vue professionnel. Il n'y a qu'une chose qui puisse permettre à un travailleur d'être exigeant : c'est le travail et surtout la valeur de son travail.  
Le Président : PRET.

**BOITIERS**  
**COURS PROFESSIONNELS**  
Nos cours professionnels recommenceront avec le début d'octobre. Nous espérons que de nombreux élèves vont se faire inscrire et suivre très régulièrement les cours.  
Cette année pour la comptabilité deux de nos élèves, Michelet et Mlle Dupuy, ont obtenu le diplôme de comptabilité délivré par le Syndicat de Paris, et trois de nos élèves sur trois présentés : Vincent, Michelet et Mlle Dupuy ont été reçus à l'examen du Certificat d'Aptitude professionnelle. Ce sont les seuls candidats qui ont été reçus pour le Centre de Poitiers.  
Nos cours ont donc prouvé qu'ils étaient capables de donner aux élèves qui s'y font inscrire et qui veulent bien se donner la peine d'y travailler un enseignement sérieux et capable de leur assurer dans la vie une situation avantageuse.  
Que nos jeunes amis, qui sortent de l'école et qui ne tardent pas, après quelques mois d'atelier ou de bureau, à se plaindre de la médiocrité des salaires - ce dont ils n'auront point le tort, puisque le fait est malheureusement exact - se mettent courageusement au travail, ils ne regretteront pas plus tard d'avoir passé quelques années à se perfectionner au point de vue professionnel. Il n'y a qu'une chose qui puisse permettre à un travailleur d'être exigeant : c'est le travail et surtout la valeur de son travail.  
Le Président : PRET.

**BOITIERS**  
**COURS PROFESSIONNELS**  
Nos cours professionnels recommenceront avec le début d'octobre. Nous espérons que de nombreux élèves vont se faire inscrire et suivre très régulièrement les cours.  
Cette année pour la comptabilité deux de nos élèves, Michelet et Mlle Dupuy, ont obtenu le diplôme de comptabilité délivré par le Syndicat de Paris, et trois de nos élèves sur trois présentés : Vincent, Michelet et Mlle Dupuy ont été reçus à l'examen du Certificat d'Aptitude professionnelle. Ce sont les seuls candidats qui ont été reçus pour le Centre de Poitiers.  
Nos cours ont donc prouvé qu'ils étaient capables de donner aux élèves qui s'y font inscrire et qui veulent bien se donner la peine d'y travailler un enseignement sérieux et capable de leur assurer dans la vie une situation avantageuse.  
Que nos jeunes amis, qui sortent de l'école et qui ne tardent pas, après quelques mois d'atelier ou de bureau, à se plaindre de la médiocrité des salaires - ce dont ils n'auront point le tort, puisque le fait est malheureusement exact - se mettent courageusement au travail, ils ne regretteront pas plus tard d'avoir passé quelques années à se perfectionner au point de vue professionnel. Il n'y a qu'une chose qui puisse permettre à un travailleur d'être exigeant : c'est le travail et surtout la valeur de son travail.  
Le Président : PRET.

**BOITIERS**  
**COURS PROFESSIONNELS**  
Nos cours professionnels recommenceront avec le début d'octobre. Nous espérons que de nombreux élèves vont se faire inscrire et suivre très régulièrement les cours.  
Cette année pour la comptabilité deux de nos élèves, Michelet et Mlle Dupuy, ont obtenu le diplôme de comptabilité délivré par le Syndicat de Paris, et trois de nos élèves sur trois présentés : Vincent, Michelet et Mlle Dupuy ont été reçus à l'examen du Certificat d'Aptitude professionnelle. Ce sont les seuls candidats qui ont été reçus pour le Centre de Poitiers.  
Nos cours ont donc prouvé qu'ils étaient capables de donner aux élèves qui s'y font inscrire et qui veulent bien se donner la peine d'y travailler un enseignement sérieux et capable de leur assurer dans la vie une situation avantageuse.  
Que nos jeunes amis, qui sortent de l'école et qui ne tardent pas, après quelques mois d'atelier ou de bureau, à se plaindre de la médiocrité des salaires - ce dont ils n'auront point le tort, puisque le fait est malheureusement exact - se mettent courageusement au travail, ils ne regretteront pas plus tard d'avoir passé quelques années à se perfectionner au point de vue professionnel. Il n'y a qu'une chose qui puisse permettre à un travailleur d'être exigeant : c'est le travail et surtout la valeur de son travail.  
Le Président : PRET.

**BOITIERS**  
**COURS PROFESSIONNELS**  
Nos cours professionnels recommenceront avec le début d'octobre. Nous espérons que de nombreux élèves vont se faire inscrire et suivre très régulièrement les cours.  
Cette année pour la comptabilité deux de nos élèves, Michelet et Mlle Dupuy, ont obtenu le diplôme de comptabilité délivré par le Syndicat de Paris, et trois de nos élèves sur trois présentés : Vincent, Michelet et Mlle Dupuy ont été reçus à l'examen du Certificat d'Aptitude professionnelle. Ce sont les seuls candidats qui ont été reçus pour le Centre de Poitiers.  
Nos cours ont donc prouvé qu'ils étaient capables de donner aux élèves qui s'y font inscrire et qui veulent bien se donner la peine d'y travailler un enseignement sérieux et capable de leur assurer dans la vie une situation avantageuse.  
Que nos jeunes amis, qui sortent de l'école et qui ne tardent pas, après quelques mois d'atelier ou de bureau, à se plain